



ReAGJIR

*Regroupement Autonome des Généralistes
Jeunes Installés et Remplaçants*

Mission Legmann

Pour la refonte de la médecine libérale

Compte-rendu de l'audition ReAGJIR

***Ministère de la Santé et des Sports
30 mars 2010 - De 14h à 15h***

Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants

68 rue de la Poste 79360 PRISSE LA CHARRIERE

06 42 18 40 14 – contact@reagjir.com

SOMMAIRE

1. Participants	3
1.1. Pour la Commission Legmann	3
1.2. Pour ReAGJIR.....	3
2. Déroulement de l'audition	3
2.1. Présentation des propositions	3
2.2. Discussion	4
3. Conclusion	5

1. Participants

1.1. Pour la Commission Legmann

Certains n'étaient pas présents.

Malheureusement, nous sommes incapables de vous dire précisément qui était là et qui ne l'était pas. En effet, personne (hormis nous...) ne s'est présenté.

La commission est officiellement composée comme suit (nous avons précisé lorsque nous connaissons l'intéressé) :

Michel LEGMANN – Médecin radiologue libéral – Président du CNOM (présent)

Jean-Marc AUBERT - Directeur Délégué à la CNAMTS (?)

Rémy BATAILLON - Médecin généraliste - Conseiller "Médecine libérale" de la Ministre de la Santé et des Sports (?)

Paul BLANC - Sénateur Pyrénées Orientales - Médecin généraliste retraité (?)

Gérard BOURREL - Médecin généraliste enseignant à Montpellier (présent)

Yves BUR - Député du Bas-Rhin – Chirurgien-dentiste (?)

Béregère CROCHEMORE – Ancienne Présidente de l'ISNAR-IMG - interne de médecine générale (présente)

Claude DILAIN - Maire de Clichy sous Bois - médecin pédiatre en cabinet (?)

Christophe JACQUINET - Préfigurateur de l'ARS de Picardie (présent)

Claude LE PEN - Professeur - Economie de la santé (?)

Hubert LEHETET - Anesthésiste libéral en clinique à Rennes (?)

Norbert NABET - Adjoint ARS PACA - Ex conseiller de la Ministre de la Santé et des Sports (absent)

Dominique ORLIAC - Médecin ophtalmologue libérale - Députée du Lot - Présidente du CDOM du Lot (présente)

Christian SAOUT - Président du CISS (absent)

Walter VORHAUER - Anatomo-pathologiste - Médecin légiste libéral - Expert près Cour d'Appel d'Amiens et de la Cour de Cassation - Secrétaire Général du CNOM (?)

Patrick VUATTOUX - Médecin généraliste en Franche-Comté - Président de la Fédération des Maisons et des Pôles de Santé Pluridisciplinaires (absent)

1.2. Pour ReAGJIR

Alan CHARISSOU, Président

Fabrice ROUX, Chargé des relations avec les régions Nord

2. Déroulement de l'audition

2.1. Présentation des propositions

Nous avons présenté les propositions de ReAGJIR validées en Conseil d'Administration téléphonique le 8 mars, en nous appuyant sur le diaporama validé lors du Bureau téléphonique du 29 mars 2010.

La présentation s'est déroulée sans problème et a duré environ 25 minutes.

Nous avons également remis en main propre, à chacun des membres, le document de propositions validé en Conseil d'Administration téléphonique le 8 mars.

2.2. Discussion

Globalement, **l'impression générale a été (très) bonne**, plusieurs membres de la commission relevant d'emblée la **qualité du travail** effectué par ReAGJIR, en particulier la **méthode** (le travail de remontée de la base et la bibliographie ont fait forte impression!). Ils ont aussi souligné **l'exhaustivité des domaines abordés** et **l'approche globale** de la problématique.

L'étude **Rempl'act** (questionnaire en ligne auquel vous avez peut-être répondu sur l'activité des remplaçants, en journée et pour les gardes) a vraiment fait son petit effet et n'a pas soulevé la moindre contestation.

La **prévoyance** (surtout pour les remplaçants non thésés, mais pas seulement), la **gestion d'entreprise** et **l'absence de garantie de revenus en début d'installation** ont été les trois items qui ont le plus attiré l'attention. La question des modes de rémunération et de la concurrence liée à l'exercice libéral n'ont bien évidemment pas soulevé un enthousiasme général, mais contrairement à ce qu'on a pu craindre, ça n'a pas provoqué de levée de boucliers. Pour preuve, personne n'a réagi à la phrase conclusive du diaporama qui évoque la **nécessité de réfléchir à une alternative salariée**.

Les principales questions qui nous ont été posées:

- M. JACQUINET a été (comme beaucoup d'autres membres) très sensible au **problème de la prévoyance**. Il a cependant regretté qu'il n'y ait pas de référence bibliographique sur la protection sociale du remplaçant dans notre document et nous a invité à faire des propositions d'améliorations sur ce thème.

Nous avons répondu que nous entamons un large travail sur le vécu des jeunes médecins concernant leur statut et que cette question serait abordée. Nous avons annoncé que nous prévoyons de faire des propositions émanant de cette réflexion en fin d'année.

- M. ? nous a ensuite questionné (plus sur la forme qu'autre chose) sur les **relations entre les médecins de ville et les structures hospitalières**.

Nous lui avons répondu que nous étions bien évidemment très enclins à améliorer cette collaboration ville – hôpital

- M. BOURREL nous a demandé quelles **propositions** nous pouvions formuler pour assurer la **continuité des soins**.

Notre réponse a porté sur 3 axes :

=> **les outils** : le DMP (Dossier Médical Personnel, qui permettra à n'importe quel médecin de connaître un patient et de le prendre en charge en l'absence de son médecin traitant), les sites internet de gestion des planning, etc.

=> **le parallèle qui peut être fait avec la PDS** (permanence des soins) : il n'est pas nécessaire de nous imposer une contrainte forte (comme signaler ses congés à l'ARS¹, ce qui est prévu dans la loi HPST²). Les médecins ont prouvé qu'ils étaient capables de s'organiser eux-mêmes.

=> **la nécessité d'une rémunération adaptée**. Ce temps administratif de gestion et de management ne doit pas se faire au détriment de notre rémunération => justification de nouveaux modes de rémunération.

- Bérengère CROCHEMORE nous a permis de nous exprimer sur la **promotion du remplacement**.

Nous leur avons expliqué de manière plus précise le travail de guichet unique du remplacement que nous organisons dans nos régions. Nous avons pu faire la promotion de nos sites outils et des possibilités d'étude des comportements qu'ils nous offrent. Ils ont été très intéressés par le fait que nous pourrions réaliser la cartographie des zones où les installés ne se font pas remplacer (intérêt d'intégrer cette carte dans le zonage des zones déficitaires puisqu'un secteur dans lequel les médecins ne se font plus remplacer est un secteur dépourvu de relève de manière quasi certaine). Espérons que ça les motive (notamment l'Ordre) à vous aider dans vos régions.

¹ Agence Régionale de Santé

² Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

- M. LEGMANN nous a ensuite « sondé » sur le **statut du remplaçant**. Il a exprimé clairement son intention d'« officialiser » ce statut. Il a dit avoir travaillé sur ce dossier et avoir déjà fait des propositions (à qui ?). Chose importante : ce que nous pensions était bien vrai, il souhaite que les médecins remplaçants aient des feuilles de soins à leur nom et adresse. Il nous a ensuite demandé quelle était notre position sur le sujet. Nous avons reparlé du large travail national évoqué plus tôt lors de la question sur la prévoyance. M. LEGMANN s'est montré très intéressé par ce travail. Il nous a dit qu'il attendait avec impatience nos propositions. Et, lorsque nous étions sur le départ, il est venu nous proposer l'aide du CNOM sur ce dossier.

3. Conclusion

Nous nous attendions à avoir une audition difficile, elle s'est finalement déroulée sans encombre et a été un vrai succès (quasi standing-ovation !).

Bérengère CROCHEMORE a confirmé notre bonne impression.

Il n'y a eu aucune manifestation hostile, bien au contraire. **La qualité de notre travail a été reconnue et la commission a globalement adhéré à l'ensemble de nos propositions.**

En fin d'intervention, il y a eu pas mal **de questions en aparté sur l'ancienneté de ReAGJIR et sa présence dans les régions**, certains membres voyant là une occasion inespérée de nouer des contacts au niveau local (en particulier Christophe JACQUINET qui a demandé à ce que PiCAGJIR entre rapidement en contact avec lui, Gérard BOURREL qui attend des nouvelles de ReAGJIR-LR et Dominique ORLIAC qui cherche à tisser des relations dans le Lot...). Il y a donc eu pas mal d'échange de cartes de visites ! Espérons que ça porte ses fruits.

ReAGJIR commence à prendre sa place, et la voix des remplaçants, collaborateurs et jeunes installés commence à se faire entendre...